



23 mai 2019

Forum des partenaires pour contrer la
MALTRAITANCE
envers les personnes âgées

[Québec.ca/maltraitanceaines](http://Quebec.ca/maltraitanceaines)

Votre
gouvernement

Québec 

Historique

- Initiative de la région Mauricie – Centre-du-Québec
- Arrimage avec la mesure 29 du PAM 2010-2015, reconduit jusqu'en 2017
- Projet pilote concluant
- Volonté ministérielle de le déployer dans toutes les régions du Québec
- Projet intégré à la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés ou toute personne majeure en situation de vulnérabilité

Définition

L'Entente-cadre permet d'établir un **partenariat** entre les parties afin d'assurer une **meilleure protection** et apporter **l'aide nécessaire** aux personnes **aînées en situation de vulnérabilité** qui sont **victimes de maltraitance**, qui pourrait constituer une **infraction criminelle ou pénale**, en favorisant une **concertation efficace** entre les intervenants dans le but d'assurer la **meilleure intervention** permettant de **mettre fin** à ces situations de maltraitance.



Les objectifs du processus d'intervention concerté (PIC) issu de l'Entente-cadre nationale

- Faire cesser la situation de maltraitance;
- Coordonner les actions multisectorielles afin de minimiser les conséquences négatives des interventions, qu'elles soient judiciaires ou non, sur la personne âgée;
- Prendre en charge les victimes et les personnes maltraitantes.

Les outils

- Plate-forme Web (SIMA – Suivi des interventions pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées);
- Grille des formes de maltraitance pouvant constituer une infraction criminelle;
- Grille des formes de maltraitance pouvant constituer une infraction pénale;
- Logigramme des étapes du PIC;
- Terminologie sur la maltraitance envers les personnes âgées;
- Guide d'implantation des PIC;
- Grille des facteurs de risque et de vulnérabilité;
- Outil de repérage des situations de maltraitance;
- Atelier d'appropriation des PIC;
- Mises en situation (vignettes cliniques) de l'atelier d'appropriation.

Le point de départ dans une région

- Quels sont les préalables pour déployer un PIC dans une région?
- Qu'est-ce que le PIC change au niveau de la concertation régionale?
- Qu'est-ce qu'il apporte aux intervenants sur le terrain?

Pour qui mettez-vous en place un PIC?

- Qui sont les aînés vulnérables visés par les PIC?
- Pouvez-vous nous donner un exemple?
- Qu'est-ce que le PIC apporte de plus, par rapport aux façons de faire précédentes?

Quels sont les enjeux rencontrés par les partenaires?

- Pouvez-vous nous donner un portrait des situations rencontrées?
- Quels sont les déclencheurs qui amènent les intervenants à référer aux PIC?
- Quels sont les leviers pour agir?
- Quels sont les défis rencontrés?

Les suites

- Rapport annuel sur l'Entente-cadre
- Sous-comité national sur l'intervention concertée visant à lutter contre la maltraitance envers les **personnes âgées autochtones** du Québec
- Sous-comité concernant l'application des processus d'intervention concertés à **toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité**





Questions et commentaires